

24^{EME} COMMISSION LOCALE DE L'EAU
COPIL NATURA 2000
6 MARS 2015

**Séance plénière de la Commission Locale de l'Eau
et du Comité de Pilotage Natura 2000 - Mairie - Carcans**

Etaient présents

Collège des élus :

Mesdames CROMBEZ, GUILLERM, VARENNE

Messieurs CHAUSSONNET, BERRON, PEINTRE, DELATTRE, VEIGA, MAURIN,
CUMERLATO, CASTAGNEAU, DUPIN, HUGUET, HURTEAU, BOUCHON, PALLIN,
SABAROT

Collège des usagers :

Mesdames ARCHAIMBAULT, GUIONET, ARNAULD

Messieurs MINJAT, CAILLET, BERARD, HERAUD, LARRUE, POINT,
DARTIGUELONGUE, JACOB, BRUN

Collège des administrations

Madame LAMOUREUX,

Messieurs GUILLEMOT, PALLOIS, NAVARRO, POMIES, BOTTIN

Assistaient également à la réunion

Mesdames VIALLET-NOUHANT, MALOUBIER, MENEGAZZI, LARROUTUDE,
NAVROT, BRICHE, BARRE, DAGENS, RIBAUDO, LEGEAY, DE LAVERGNE,
MAURY-BRACHET, THEVAND, ALEXANDRE, LAMBAUDIE, DUBREUIL

Messieurs BOURGUETOU, BUQUET, ANSCHUTZ, SEGUY, RIELLAND, DE GRISSAC,
LACROIX, REYNET, EON, LAPLACE-TREYTURE, VEDRENNE, JAN, JASTSZEBSKI,
DAMON, MOREL, COURGET, HOFFMANN, LE GORREC, DESARNAUD, GARCIA,
DUFOUR, LAUBIAN, QUENAULT

Etaient excusés

Mesdames COMIN, PALLET, DULKA, ELISSALT, GIRAUD, CASTRO, PIZNAL,
ASTRE, LAGARDE, LAURONCE, BOULAIN

Messieurs ABIVEN, JACOB, RENARD, LAVIE, BOURDIE, BLANC, SARGOS,
BROGNIEZ, SPIRKEL, DESIRE, DEYRES, BERTRIN, PONTICO

L'ordre du jour de la CLE et du COPIL concernait uniquement des sujets d'informations et n'a donc pas donné lieu à des votes. Cet ordre du jour comprenait sept points :

L'intégralité des diaporamas présentés est disponible sur le site <http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/lacs-médocains>
Rubriques « Documents produits – Réunions »

1) le rapport d'activité du SAGE et des DOCOBs Natura 2000 des Lacs médocains

Le rapport d'activité 2014 est disponible sur le site <http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/lacs-médocains>
Rubriques « Documents produits – Etudes et rapport »

Plusieurs priorités pour le SAGE et Natura 2000 ont été retenues pour l'année 2015 :

Qualité d'eau

- la poursuite des études et suivis sur la qualité des eaux,
- la mise en œuvre des actions agricoles sur le bassin versant de la Caillava.

Gestion quantitative

- la présentation de la synthèse des données de gestion de l'eau de 1978 à 2013,
- la finalisation de l'étude de bassin versant pour optimiser la gestion de l'eau et améliorer la continuité écologique.

Milieus aquatiques et biodiversité

- l'organisation d'un comité de pilotage sur les espèces invasives et la poursuite des actions de communication et des travaux,
- la révision du programme de travaux sur les cours d'eau intégrant la cartographie des cours d'eau et fossés en utilisant la méthodologie proposée par les Services de l'Etat avec les sylviculteurs et la DFCI,
- la finalisation du plan de gestion des zones humides et la mise en place de sa première année d'application (travaux, suivi des milieux et espèces, animation).

2) La qualité des eaux des Lacs Médocains et la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, G. Bourguetou, Agence de l'Eau Adour Garonne.

Guillaume Bourguetou présente les modalités de mise en œuvre de la Directive européenne pour évaluer la qualité des eaux des lacs. Il rappelle également que l'ensemble des autres données disponibles sont également utilisées pour juger de l'état de ces masses d'eau.

Un bilan simplifié donne les éléments suivants :

- les indicateurs biologiques montrent une qualité d'eau stable ou en amélioration.
- l'eutrophisation des lacs est limitée du fait des faibles concentrations en phosphore. Ce paramètre reste toutefois complexe.
- les concentrations en nitrates restent trop élevées.

3) Le suivi des nitrates sur les cours d'eau, F. Hoffmann, Université de Bordeaux Montaigne, LGPA

Frédéric Hoffmann présente les suivis réalisés autour des lacs médocains depuis 2011 concernant les apports en nutriments vers les lacs. Les analyses se sont rapidement portées sur le lac de Carcans-Hourtin et la problématique des nitrates. Ces quatre années de suivis, avec des conditions météorologiques très différentes, permettent de cerner de mieux en mieux les apports et le fonctionnement du bassin versant. Les concentrations les plus élevées en nitrates sont observées sur la Caillava où une collaboration s'est mise en place dès 2011 avec les exploitants agricoles pour rechercher des solutions.

4) Le projet de zones humides artificielles en zone agricole, Jim Jastzebski et Rémi Damon SCEA du Domaine St-Jean et M. Morel de GERE

Monsieur Jastzebski présente son entreprise agricole et explique qu'il a souhaité dès 2011 trouver des solutions pour réduire les concentrations en nitrates sur la Caillava. Ainsi, en plus de la gestion des apports de fertilisants au plus juste, a été expérimentée la mise en place d'une zone tampon dans des fossés agricoles en installant des batardeaux. Ce système ayant montré des résultats intéressants, l'entreprise a souhaité, de façon volontaire, l'étendre pour qu'il puisse fonctionner même en période de fortes précipitations. Le bureau d'étude GERE a ainsi été recruté pour préparer le dossier loi sur l'eau correspondant au projet. M. Morel présente donc le dispositif envisagé qui comprend la mise en place d'une vingtaine d'hectares de zones humides tampons.

Le projet suscitant l'intérêt de plusieurs membres de la CLE, Monsieur Sabarot propose qu'un groupe technique puisse préparer le dossier avec la SCEA du Domaine St-Jean. Une fois le dossier Loi sur l'Eau finalisé et déposé auprès des services de l'Etat, l'avis du SAGE sera discuté en séance plénière de la CLE plutôt qu'en bureau.

5) La biogéochimie des Lacs Médocains, Damien Buquet et Pierre Anschutz, Université de Bordeaux, EPOC

Damien Buquet présente les résultats de ces analyses dans les cours d'eau, la nappe des sables, les lacs et les sédiments. Les premiers calculs sur les flux sont particulièrement intéressants car ils montrent l'importance de l'amélioration des connaissances pour mieux comprendre les concentrations en azote et en phosphore dans les lacs aux différentes saisons.

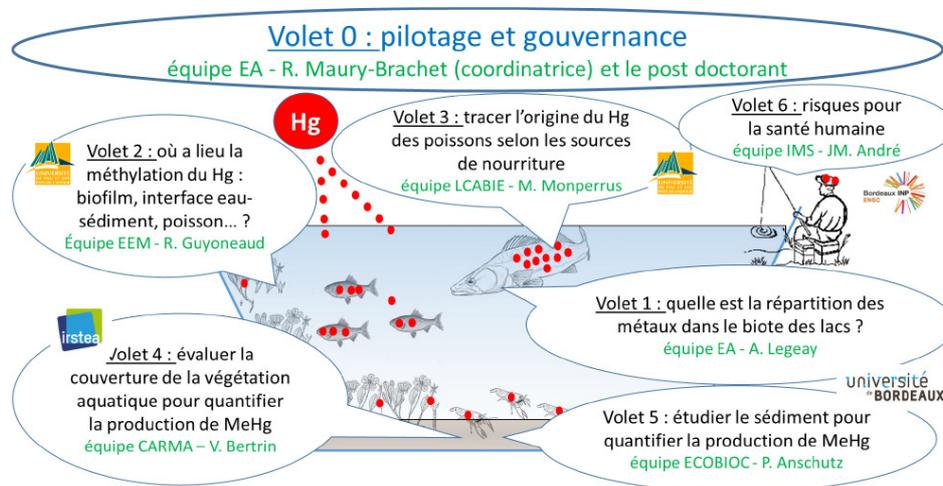
Pierre Anschutz complète la présentation avec les premiers résultats sur les analyses du mercure dans les sédiments. Il est ainsi montré que le mercure est présent dans les sédiments organiques et ceci de façon homogène sur les lacs laissant penser que l'origine du mercure serait atmosphérique. Il explique ensuite que des conditions anoxiques sont possibles au niveau des sédiments permettant les réactions de méthylation du mercure puis son transfert vers la chaîne alimentaire.

M. Pallois précise que les concentrations en mercure observées dans les sédiments sont globalement faibles et restent nettement inférieures aux valeurs réglementaires. Il rappelle également qu'il n'y a aucun danger pour les activités de baignades ou de nautisme car le mercure n'est pas présent dans l'eau.

6) Le projet de recherche sur « la contamination polymétallique des lacs aquitains et impacts humains », Régine Maury-Brachet, Université de Bordeaux, EPOC

Madame Maury-Brachet présente le projet de recherche sur « la contamination polymétallique des lacs aquitains et impacts humains ». Après avoir expliqué le cycle biogéochimique du mercure et le phénomène de bioamplification dans la chaîne alimentaire, elle expose l'organisation des recherches comme indiqué dans le schéma ci-dessous. Ces recherches sont prévues pendant 4 ans et font actuellement l'objet d'une recherche de financements auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional. M. Sabarot souligne l'importance de ce projet pour les lacs aquitains et sollicite au nom de la CLE les partenaires financiers pour soutenir ces recherches.

Organisation du programme : plusieurs volets de recherche



7) Etat d'avancement des réunions Inter-SAGE sur le projet de champ captant

Monsieur Sabarot rappelle les principaux enjeux liés au projet de champ captant et les démarches engagées en termes de concertation entre les deux SAGE.

Il explique qu'un groupe de travail sera réuni sur le sujet en alternance avec les réunions plénières avec les deux CLE réunies. Plusieurs membres de la CLE sont déjà invités dans ce groupe de travail : les communes de Lacanau, Lanton, Salaunes, Saumos, Ste-Hélène, Le Porge, Le Temple, le CRPF, le SYSSO, la DFCI, la Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'Eau et la DDTM.

Pour représenter le SIAEBVELG et la CLE du SAGE des Lacs Médocains, il est alors retenu :

- M. Sabarot, M. Abiven et M. Maurin au titre du collège des élus,
- M. Bourdieu et M. Point au titre du collège des usagers.

La séance est levée à 12h30.